

## Annexe Règlement d'examen

Brevet d'études professionnelles « procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons »			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat CFA ou section d'apprentissage habilité		Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat CFA ou section d'apprentissage non habilité Formation professionnelle continue en établissement privé Enseignement à distance Candidats individuels		Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public	
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode		Mode	Durée	Mode	
EP1 : Conduite et maintenance	UP1	4	CCF		Ponctuel pratique	3 heures	CCF	
EP2 : Épreuve pratique prenant en compte la période de formation en milieu professionnel	UP2	9 (1)	CCF		Ponctuel oral	30 min (+1 h PSE)	CCF	
EG1 : Français, histoire-géographie-éducation civique	UG1	6	Ponctuel écrit	Durée 3 h	Ponctuel écrit	3 h	CCF	
EG2 : Mathématiques et sciences physiques et chimiques	UG2	4	CCF		Ponctuel écrit	2 h	CCF	
EG3 : Épreuve d'éducation physique et sportive	UG3	2	CCF		Ponctuel		CCF	

CCF : contrôle en cours de formation. La description, la durée et le coefficient des différentes situations d'évaluation figurent dans la définition des épreuves.

(1) Dont coefficient 1 pour la prévention-santé-environnement (PSE).